

Remorque de travail	Marque de fabrique	Type	F. d'homologation No
	A M A N N	AMA 5 F AMA 5 FL *)	CH 9029 23

Constructeur ULRICH AMMANN, Maschinenfabrik AG, 4900 Langenthal / CH
 Identification "AMA 5F" resp. "AMA 5FL" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constr. à gauche, à l'avant sur le pare-boue
 Numéro du châssis à gauche, en haut sur bras du timon
 Importateur princ. -
 Véhicule homologué GG 38 799 01 Signes fixes dans code du type AMA 5F / AMA 5FL

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2
 Suspension - Direction -
 Frein de service -
 Frein d'arrêt mécanique, à disques, sur les 2 roues, avec chaînes de sécurité

Carrosserie	épandeuse		Poids	avant	arrière	total
	int.	ext.				
Dimensions			Poids à vide	<u>10</u>	<u>280</u>	<u>290</u>
Longueur		<u>2150</u>	Charge utile ou	<u>-</u>	<u>460</u>	<u>460</u>
Largeur		<u>1425</u>	Poids de service			
Hauteur		<u>1100</u>	Poids total	<u>10</u>	<u>740</u>	<u>750</u>
Porte à faux	av	av	Garantie fabrique	<u>150</u>	<u>750</u>	<u>750</u>
	ar	ar	Dimens. pneus		<u>5.50 - 13</u>	<u>+</u>
			Ply / bar		<u>4 / 2,1</u>	
Empattements			Charge		<u>770</u>	
Voie	av	ar	pour V max		<u>60</u>	
Dist. anneau axe	av	ar	Vitesse maximale selon constructeur			<u>60</u>
Distance pivot	-	axe ar	Vitesse maximale selon tenue de route			<u>60</u>

Equipement		SAW	CH 1 1133 04
Feux rouges		SAW	CH 1 1133 04
Feux stop			
Clignoteurs	av	-	
	ar	SAW	CH 1 1133 04
Catadioptres	av	I	(E)
	lat.	-	
	ar	III	(E)
Feux de gabarit	av		
	lat.		
	ar		
	ar vers l'av		
Eclairage plaque		à gauche, combiné	
Cale			

Moteur de travail	
Marque	_____ Type _____
Bruit	_____ à t/min _____
Silencieux	_____
Mesure des gaz	_____
Déparasitage	_____

Indications pour le permis de circulation			
Genre remorque	Remorque de travail		
Marque et type	AMMANN	AMA 5F /	AMA 5FL
FH-No CH	9029 23		
Carrosserie	épandeuse		
Poids à vide	290	Charge utile	460
Poids de service	750	Poids total	750

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Type : les modèles F et FL se différencient par le régime de rotation de la roue d'éjection du produit à épandre.
- +) Variante de pneus : 155 R 13 charge 890 (2,4) V-max. 100 km/h.

A noter dans le permis de circulation:

118 - vitesse maximale 60 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire.

Lieu et date de l'homologation Langenthal, 12.09.77

Homologation fédérale des types de véhicules